

Corinne Bouchoux

SÉNATRICE ÉCOLOGISTE DE MAINE-ET-LOIRE

corinnebouchoux.eelv.fr

www

@CorinneBouchoux



SECRÉTAIRE DU SÉNAT

VICE-PRÉSIDENTE (jusqu'en juin 2017) ...

... DE LA COMMISSION DE LA CULTURE,

DE L'ÉDUCATION ET DE LA COMMUNICATION

... DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À

L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

... DU GROUPE ÉCOLOGISTE AU SÉNAT

Permanence parlementaire
SÉNATRICE ÉCOLOGISTE DE MAINE ET LOIRE



SIX ANNÉES AU
SERVICE DU COLLECTIF
2011-2017



SOMMAIRE

ÉDITO	03
GRANDES DATES DU MANDAT	04 - 05
COMBATS SOCIÉTAUX	06 - 07
ÉDUCATION	08 - 09
CULTURE	10
DROIT À L'INFORMATION	11
SPORT	12
SANTÉ	12
DÉFENSE	13
TRANSPARENCE	14
CIRCONSCRIPTION	15
RÉSERVE PARLEMENTAIRE	16 - 17
DÉMOCRATIE	18 - 19
LE MANDAT EN CHIFFRES	20



Septembre 2016 : Entourée de mes collaboratrices parlementaires (de gauche à droite : Emmy Bouchaud, Zahra Aitzegagh et Hélène Bieri) lors du séminaire de travail du Groupe écologiste du Sénat dans le Pas-de-Calais

ÉDITO ANGERS 17.07.2017

Favorable à la rotation démocratique, j'ai fait le choix, affirmé dès mon élection (avec l'étiquette EELV sur une liste de gauche unie en 2011), de ne faire qu'un seul mandat au Sénat. J'ai défendu l'intérêt général, j'ai été une parlementaire assidue et travailleuse, sans avoir auparavant exercé de mandat local.

Avec rigueur et méthode, j'ai sillonné le département à vélo dans l'agglomération, en voiture et en train, et engrangé ainsi rencontres et kilomètres. J'ai fait remonter de nombreuses questions, en les traduisant dans des amendements ou en interpellant l'exécutif.

Des responsabilités au sein du Groupe écologiste du Sénat, non prévues initialement, m'ont amenée à relever d'autres défis : m'adresser au Congrès suite aux terribles attentats de novembre 2015 ou encore rencontrer régulièrement l'exécutif pour diverses concertations sensibles. J'ai été par la suite désignée Secrétaire du Sénat.

De cette expérience, je retire la conviction que le bicamérisme a du sens et que la Haute Assemblée est précieuse à l'écriture de la loi. Mais il faut aussi que les réformes de fonctionnement amorcées en 2014 aillent beaucoup plus loin. Un-e parlementaire ne peut se consacrer pleinement à son mandat sans son équipe ; la création d'un véritable statut des collaborateurs-trices est donc plus que nécessaire.

Particulièrement investie pour défendre les victimes - enfance abusée, femmes victimes de violences conjugales ou sexuelles, victimes des essais nucléaires, sans logement, sans papiers -, je n'ai pas fait de miracle mais j'ai essayé d'agir par le droit et l'accès aux droits.

Il faut participer aux institutions à tous les échelons ; communaux, intercommunaux, départementaux, régionaux, dans les deux assemblées et dans l'exécutif. Notre démocratie fourmille d'initiatives formidables ; l'envie de changement est réelle, attestée à la fois par l'abstention aux élections et un renouvellement fort de l'Assemblée nationale. Inlassablement, je continuerai à défendre notre territoire ainsi que la transition écologique et démocratique.

Merci de votre confiance !

corinnebouchoux.eelv.fr 3

Directrice de la publication : Corinne Bouchoux

Crédits photos : Anita Nouteau - Sénat (SK, CL, GB) - Aurélien Vernet - EB - HB

Réalisation graphique : Mathilde Maréchal; icônes : flaticon.com

Impression : Presse Pluriel

Tirage : 1.350 exs

Ne pas jeter sur la voie publique

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Hélène Bieri (temps plein)
Emmy Bouchaud (mi-temps)
mail : e.bouchaud@clb.senat.fr
19 rue Châteaugontier 49100 Angers
Sur rendez-vous - Tél. 02.41.72.82.22

SÉNAT

Zahra Aitzegagh (temps plein)
mail : c.bouchoux@senat.fr
Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06
Tél. 01.42.34.31.06

SIX ANNÉES AU SÉNAT ET EN MAINE-ET-LOIRE

25 SEPTEMBRE 2011
Élection au Sénat

2011

11 JANVIER 2012
Création du groupe
écologiste du Sénat

2012

25-26 SEPTEMBRE 2013
Journées parlementaires
écologistes à Angers

2013

9 OCTOBRE 2014
Vice-Présidente de la
Commission Culture,
Éducation et Communication

2014

6 NOVEMBRE 2014
Vice-Présidente de
la Délégation aux
droits des femmes

2015

16 NOVEMBRE 2015
Intervention au nom du Groupe
écologiste du Sénat devant le
Congrès suite aux attentats

12 MAI 2016
Secrétaire du Sénat

2016

2 OCTOBRE 2017
Retour à la vie
professionnelle

24 SEPTEMBRE 2017
Fin du mandat

2017

SEPT. 2012 - JUIN 2013
Formation Institut des Hautes Études
de la Défense Nationale (IHEDN) :
49e session «Armement et économie de défense»

OCT. 2011 - JUIN 2012
Commission des lois

JUILLET 2012 - SEPT. 2017 Commission Culture, Éducation et Communication

SEPT. 2013 - SEPT. 2017 Délégation aux droits des femmes

DÉCEMBRE 2011 - SEPTEMBRE 2017 Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)

Légende

Interne au Sénat

Extraparlementaire

COMBATS SOCIÉTAUX

Avril 2014 : Petit-déjeuner solidaire devant le Centre d'hébergement d'urgence de Rouchy



MON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS

Mars 2015 : Lors de l'événement : « Femmes dans un monde d'hommes : les élues du Maine-et-Loire » organisé à l'Université d'Angers avec l'équipe de recherche du GEDI (Genre et Discriminations Sexistes et Homophobes)



VERS UNE VRAIE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Issue du monde associatif, j'ai très tôt été sensibilisée au respect des droits humains. En Maine-et-Loire, j'ai travaillé avec de nombreuses associations de défense des droits des femmes, droits LGBTI, droits des personnes en situation de migration, droits humains... Mon mandat m'a permis d'apporter de l'aide financière via la dotation d'action parlementaire, de dialoguer, d'envoyer des courriers de soutien, de rédiger des amendements législatifs, de visiter des locaux, d'organiser des causeries...

Auprès des personnes en situation de migration, l'appui d'un-e bénévole ou d'un-e travailleur-euse social-e est essentiel. Cette condition remplie, j'ai apporté mon soutien pour résoudre des situations très difficiles.

Par une question d'actualité au Gouvernement, j'ai interrogé le ministère de la Justice sur la lutte contre l'homophobie en lui demandant des garanties. En 2016, j'ai marrainé la présentation du vingtième rapport annuel de SOS homophobie,

Nous sommes bien loin de l'égalité réelle dans notre société. La vie politique le montre bien. Les questions d'égalité professionnelle, de partage des responsabilités, de lutte contre le sexisme ont été centrales tout au long de mon engagement. Dès 2013, en tant que membre de la Délégation aux droits des femmes du Sénat, j'ai pu participer à une réflexion sur la place des femmes dans l'art et la culture, la lutte contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires, ou encore l'engagement des femmes dans les associations...

Certains de ces travaux ont mené à la publication de rapports dressant un état des lieux et proposant des leviers d'actions : lutte contre les violences conjugales en 2016, traite des êtres humains la même année et un rapport sur les femmes et l'agriculture en 2017.

En politique, le Maine-et-Loire était loin d'être exemplaire sur la parité avec seulement deux femmes parlementaires depuis 2011, aucune présidente d'intercommunalités et seulement 16,5 % de

unique baromètre sur le sujet. L'occasion d'un moment fort que le Sénat a su saluer.

Le droit octroyé aux parlementaires d'entrer dans les lieux de privation de liberté m'a permis de poser la question des conditions de détention au sein de la Maison d'Arrêt d'Angers, visitée trois fois durant mon mandat. Sur place, la bonne volonté des personnels peine à faire oublier surpopulation et vétusté des locaux. Cette situation n'est souhaitable ni pour les détenus, ni pour les personnels. Le nouvel établissement en projet assurera, nous l'espérons, la détention dans le respect des droits humains.

Une visite du Centre éducatif fermé de La Jubaudière m'a permis d'étudier plus précisément la question de la prévention de la récidive et du modèle français qui tend au « tout-carcéral », une conception qu'il faudrait revisiter.

femmes maires. Heureusement, trois députées ont été élues en juin 2017 : Stella Dupont, Nicole Dubré-Chirat et Laetitia Saint-Paul. Si, comme l'indiquent les conclusions du Haut conseil à l'égalité, la contrainte joue un rôle majeur en la matière, je reste convaincue que l'éducation détient également un rôle déterminant dans ce domaine.

Renforcer la féminisation de la vie publique constitue une vraie nécessité. C'est pourquoi, j'ai souhaité favoriser l'engagement des femmes en politique dans le Maine-et-Loire et lutter contre leur autocensure. Pour ce faire, j'ai co-organisé des réunions de femmes élues et des séances de coaching, bien sûr bénévoles !

J'aspire à la mise en place d'un véritable statut de l'élu-e et à une évolution de l'organisation de la vie publique afin que cette dernière soit enfin à l'image de notre société : mixte !



Juillet 2012 : Marche des fiertés avec Zanele Muholi, fondatrice de Thokozani FC et l'association les Dégommeuses

INTERSEXUATION : LEVER LE TABOU !

Avec Maryvonne Blondin, Sénatrice du Finistère, j'ai réalisé un rapport sur les droits des personnes dites « intersexes ». On compte environ 200 naissances par an de personnes qui ne naissent pas avec un caractère sexuel déterminé, masculin ou féminin. Pour certains-aines, les opérations pour assigner un sexe ont été très mal vécues, notamment sur les enfants. Pour d'autres les traitements ont été positifs.

Suite aux travaux menés entre mai 2016 et février 2017 (auditions des associations, du corps médical, des juristes et des ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Santé), le rapport a été adopté. Son objectif : faire connaître et améliorer les conditions de vie et les droits des personnes intersexes. Il préconise concrètement de repousser le délai de déclaration des naissances au-delà des cinq jours prévus, de permettre aux mineurs de solliciter un changement de sexe à l'état-civil et de créer un fonds d'indemnisation pour les personnes ayant souffert des conséquences des opérations.

Beaucoup reste à faire pour améliorer ce suivi et faire évoluer la réflexion et les consciences. Nous avons souhaité poser la première pierre et être des « lanceuses d'alerte institutionnelles » en la matière.



Mai 2015 : Organisation d'une causerie sur les temps d'activités périscolaires

POUR UNE ÉDUCATION COHÉRENTE ET AMBITIEUSE

La question de l'éducation est centrale. Pour préparer l'examen de la loi sur la refondation de l'école, j'ai eu à cœur d'auditionner l'ensemble des acteurs éducatifs : syndicats d'enseignant-e-s, associations de parents d'élèves, mouvements pédagogiques et d'éducation, et mouvements de jeunes. Cette volonté de co-construction (avec le Gouvernement Ayrault) visait à pallier les effets négatifs des réformes précédentes.

Avec mes collègues, dont Marie-Christine Blandin alors Présidente de commission, nous formions un chef de file renforcé pour défendre de nombreux amendements et rendre l'école davantage inclusive et bienveillante. Ainsi, nous avons donné une place réelle au dialogue et à la coopération dans les objectifs du service public de l'éducation, puis à l'éducation à l'environnement et au développement durable. L'éducation aux arts visuels a été ajoutée à l'éducation artistique et culturelle pour mieux la spécifier.

Renforcer le droit à la formation continue pour la totalité des enseignant-e-s, ou encore instaurer la formation à la prévention et à la résolution non violente des conflits pour l'ensemble des étudiant-e-s au sein des écoles supérieures du professorat et de l'éducation comptent également parmi nos réussites, en théorie du moins.

J'ai suivi avec vigilance la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans mon département avec l'appui d'un stagiaire qui réalisa un état des lieux des avancées. Une causerie sur les temps d'activités périscolaires a permis l'échange de bonnes pratiques peu coûteuses et innovantes sur le territoire. Pour évoquer l'ennui à l'école, j'ai organisé une autre causerie sur le décrochage scolaire. Mon attention s'est ensuite naturellement portée sur la réforme du collège.

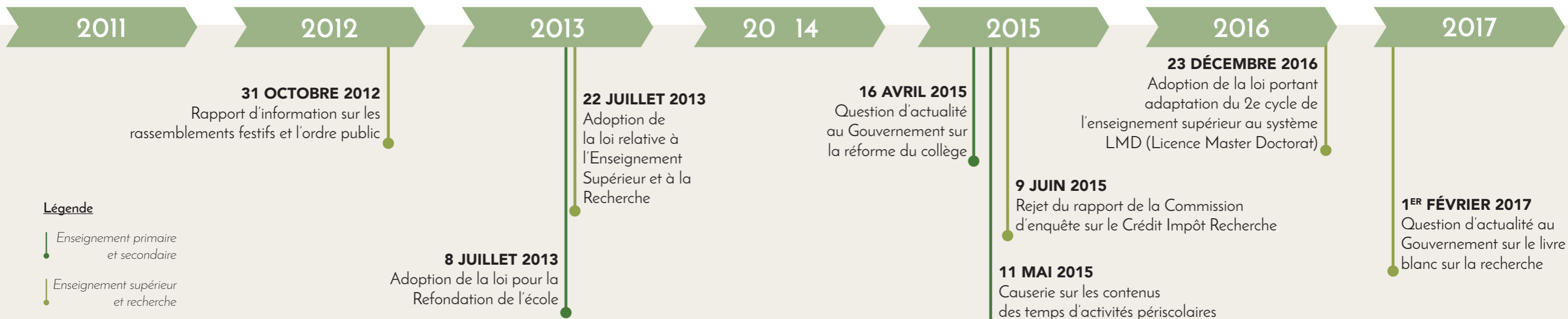
“ Pour faciliter les apprentissages, et dans l'intérêt des élèves du primaire, je plaide pour le maintien des semaines à 4 jours et demi ”

J'ai également défendu, tout au long de mon mandat, une politique ambitieuse pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Si j'ai adhéré à certaines intentions du quinquennat, comme celle de mener 60 % d'une classe d'âge à un diplôme supérieur ou celles d'augmenter le nombre de docteurs et de développer l'emploi scientifique dans les secteurs économiques et administratifs, je considère que les moyens déployés n'ont pas été à la hauteur. C'est pourquoi, je ne me suis pas opposée à la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche tout en essayant de l'améliorer.

Lors de chaque examen du projet de loi de finances, je n'ai eu de cesse de rappeler l'importance des efforts budgétaires à mener en la matière. Il faut faire face à la hausse des effectifs estudiantins tout en restant exigeant sur la qualité des enseignements dispensés pour permettre la réussite de tout-e-s les étudiant-e-s, et ce, quelle que soit leur origine sociale.

De même, le développement de la recherche nécessite des investissements publics comme privés. Si un outil fiscal, le Crédit Impôt Recherche, existe déjà, force est de constater que son efficacité reste à démontrer. Sa mise en place n'a pas augmenté les dépenses de Recherche et Développement et les docteurs demeurent sous-représentés au sein des entreprises. Malheureusement, le rapport de la Commission d'enquête sénatoriale à laquelle j'ai participé sur le sujet n'a pas été adopté. Cela annihile tout le travail effectué, le rapport n'ayant pas été publié. Une perspective consisterait à orienter les effets de cette niche fiscale vers la transition écologique. J'espère que la France deviendra un véritable pôle de compétitivité en la matière.





Jun 2014 : Lors de la journée de rencontre autour du spectacle vivant, présentation du catalogue du S.A.A.S.

Spoliations des œuvres d'art

En lien avec mes travaux d'historienne sur la spoliation des œuvres d'art par les nazis, j'ai été rapporteure d'une mission d'information qui a permis de faire progresser la quête de provenance de celles-ci. La Loi Liberté de création, architecture et patrimoine de 2016 prévoit la remise d'un rapport sur les restitutions et l'intégration des œuvres répertoriées « Musées Nationaux Récupération » aux collections nationales mais aussi, à terme, de celles non spoliées, dont la provenance est assurée.

Photographie

En tant que Présidente du Groupe d'études « Photographie et autres arts visuels » au Sénat, j'ai défendu les droits des photographes, avec la pionnière de cette cause, Marie-Christine Blandin. Un travail d'échanges et de veille a conduit au dépôt d'amendements. Les entretiens avec les professionnels, dans le cadre des « Rencontres d'Arles » ou du festival « Visa pour l'Image » de Perpignan, ont favorisé ce lien.

Lors de mes déplacements en Maine-et-Loire, j'ai constaté que de nombreuses salles de spectacle sont, en réalité, sous-utilisées. Dans le contexte de baisse des dotations aux collectivités, leur mutualisation me semble souhaitable pour faire vivre l'offre culturelle en territoire urbain comme en territoire rural.

Pour favoriser l'accès à la culture à toutes et tous, j'ai également rencontré les artistes du S.A.A.S. (Structures-Artistes Associés Solidaires), association regroupant de nombreuses compagnies de spectacle vivant du territoire. Pour dynamiser leur visibilité, nous avons réalisé, en co-financement avec des partenaires de différentes sensibilités politiques, un catalogue reprenant leur programmation. Celui-ci a été diffusé dans toutes les mairies du département et au-delà pour permettre aux adjoint-e-s à la Culture de diversifier leur offre culturelle.

Pour faciliter cette mise en réseau entre élu-e-s, artistes et professionnels, nous avons organisé une soirée (à Saint-Barthélemy-d'Anjou) et une journée de rencontre (à Pellouailles-Vignes).

Sensible à la défense des créateurs, j'étais rapporteure budgétaire du rapport pour le projet de loi de finances de 2014 « Culture : création, cinéma, spectacle vivant, arts visuels ». J'ai également déposé un amendement pour abaisser le taux de TVA applicable aux droits d'auteur. Adopté en commission, ce dernier n'a malheureusement pas survécu aux débats en séance. Enfin, la défense des librairies indépendantes face au géant Amazon m'a paru essentielle.

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET DROIT À L'INFORMATION PUBLIQUE

Glossaire

OPEN DATA

Données ouvertes numériques, d'origine publique ou privée : produites par une collectivité ou une entreprise et librement accessibles et réutilisables par tou-te-s

CADA

Commission d'Accès aux Documents Administratifs

LOGICIEL LIBRE

Programme informatique offrant la possibilité d'être utilisé, modifié, partagé, reproduit librement par les utilisateurs-trices

ALGORITHME

Suite de chiffres permettant de résoudre un problème ou de proposer une décision sur des informations déclarées (exemple : le portail Admission Post Bac sur l'orientation dans le supérieur)

Ma nomination en tant que membre de la CADA (voir ci-dessous) a guidé mon engagement pour booster la transparence administrative en France. À l'origine d'un rapport avec Jean-Jacques Hyest, sur l'accès aux documents administratifs et aux données publiques (« Refonder le droit à l'information publique à l'heure du numérique : un enjeu citoyen, une opportunité stratégique »), j'ai défendu l'open data auprès de mes collègues.

Lors de l'examen de la loi pour une République numérique, malgré le décalage de compréhension de certain-ne-s, quelques succès sont à noter : la promotion de l'utilisation des logiciels libres par l'administration et l'ouverture progressive des données sur les décisions rendues par les juridictions administratives et

judiciaires. Outre son volet consacré à l'open data, ce texte permet de créer de nouveaux droits dans une société numérique.

Le numérique peut devenir synonyme d'accès au savoir, à l'éducation, aux soins et à l'emploi dans nos territoires souffrant aujourd'hui d'autres formes d'isolement, voire d'abandon. C'est une réelle chance que nos collectivités peinent encore à réaliser.

Dans la continuité de mon action, j'ai organisé à l'université d'Angers, en septembre 2014, une causerie autour des enjeux de l'open data. L'occasion pour Henri Verdier, directeur d'Etalab (service du Premier ministre chargé de l'ouverture des données publiques) d'évoquer les nouveaux défis de cette véritable « révolution numérique » devant un public varié.

La CADA, acteur majeur du droit à l'information publique



Mars 2017 : Les membres du collège et les salarié-e-s de la CADA, lors d'une journée d'étude consacrée au droit numérique au Sénat

Tout au long de mon mandat (2011-2017), j'ai siégé avec grand intérêt à la CADA. Cette autorité administrative indépendante est compétente pour la mise en œuvre du droit d'accès aux documents administratifs et la réutilisation des données publiques.

Avec une variété d'affaires impressionnante (marchés publics, environnement, vie publique, urbanisme), j'ai eu la chance de prendre part à cet observatoire des points de tension de la société.

La question de l'accès aux données publiques va être de plus en plus cruciale dans les années à venir puisque celles-ci ont été clairement « ouvertes » sous l'impulsion de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016. Si je me réjouis de ce nouveau pas vers plus de transparence, des moyens doivent être déployés pour en assurer l'effectivité. Ainsi, la CADA sera certainement de plus en plus saisie par les administré-e-s. Pour y faire face, des moyens humains et financiers supplémentaires seront nécessaires.

LE SPORT, VECTEUR D'INTÉGRATION SOCIALE

La pratique du sport participe à l'éducation citoyenne ; elle repose sur des valeurs, tout en favorisant le lien social et l'épanouissement. Il faut l'encourager.

Dans ce domaine, les stéréotypes de genre sont toujours prégnants. La lutte en faveur de la féminisation du sport a animé mon mandat. L'abolition des préjugés sur le sport « sexué », ou encore la diffusion télévisuelle du sport féminin en sont les leviers. La question du financement du sport et de sa gouvernance reste prégnante.

La création d'une Conférence permanente du sport féminin à l'occasion de la loi visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence

du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs, va dans le bon sens. Pour mener à bien ses missions, j'ai réclamé des moyens financiers et humains à la hauteur des enjeux et obtenu des garanties afin que sa composition soit paritaire.

Face aux dérives, j'ai défendu lors de l'examen de cette loi la moralisation du sport, particulièrement pour le sport de haut niveau et professionnel.

Le sport constitue un formidable outil de prévention sanitaire. La pratique fréquente d'une activité physique et sportive réduit considérablement les risques de maladie. Ainsi, je me suis engagée en faveur du sport sur ordonnance ou encore de sa pratique lors

des temps d'activités périscolaires.

Partout, les infrastructures doivent être mieux réparties sur notre territoire, particulièrement dans les zones rurales, parfois délaissées. Selon moi, sport et développement durable n'ont pas à être opposés. Au contraire, des dynamiques voient le jour en matière de tri des déchets lors des manifestations sportives, de réflexion sur l'impact environnemental, de mutualisation, et de pérennité des infrastructures sportives. Le mouvement reste bien sûr à amplifier mais va dans le bon sens.

Enfin, j'ai été fière des performances des footballeurs du SCO qui ont enchanté les Angevins-e-s lors de cette saison riche en émotions.

En tant que cheffe de file du Groupe écologiste sur le sujet, j'ai défendu dans l'hémicycle un sport accessible à toutes et tous

ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

La question de la fin de vie a été un moment marquant de mon mandat. Avec le soutien de la quasi-totalité du Groupe écologiste, j'ai déposé une proposition de loi visant à changer la législation en la matière et à permettre aux personnes de choisir librement leur fin de vie. En séance publique, nous n'avons pas réussi à trouver un accord pour faire adopter ce texte jugé alors trop progressiste. Il a été renvoyé en commission. Une autre loi nous a été présentée, selon moi insuffisante. En tant que cheffe de file du Groupe écologiste, je n'ai eu

cessé de défendre la légalisation d'une assistance médicalisée active à mourir. Le texte finalement adopté s'adresse à ceux qui vont mourir et non pas à ceux qui souhaitent abrégier leur souffrance. L'ADMD (association pour le droit de mourir dans la dignité) a été mon alliée pour ce combat. J'ai entretenu des liens forts avec l'association dans le Maine-et-Loire, lors des réunions publiques ou en participant à des ciné-débats.

En tant que membre de l'OPECST (Office parlementaire d'évalua-

tion des choix scientifiques et technologiques) de 2011 à 2014, mon travail a porté sur la controverse des adjuvants vaccinaux pour défendre une recherche publique indépendante. Une audition publique a donné lieu à un rapport faisant le point sur leurs effets et dégageant ainsi des pistes de réflexion. Les conclusions de ce rapport ont été ensuite restituées devant la commission des affaires sociales du Sénat. Un colloque sur cette thématique a permis, avec la présence de journalistes, d'aborder la question du traitement média-

tique de cet important enjeu de santé publique.

En début de mandat, la commission des lois m'a confié un rapport intitulé « Rassemblements festifs et ordre public » sur l'alcoolisation massive des jeunes ou le phénomène du « binge drinking ». Dans ce rapport, nous avons mis l'accent sur la prévention, par exemple par la diffusion de l'information, y compris par des jeunes auprès d'autres jeunes.

ÉGALITÉ DANS LA DÉFENSE ET RECONNAISSANCE DES VICTIMES



Janvier 2014 : À l'assemblée générale de l'Association des Vétérans des Essais nucléaires 49

Mon expérience d'auditrice au sein de l'IHEDN (Institut des hautes études de Défense nationale) a permis le dialogue avec le monde militaire.

Cheffe de file de la loi de programmation militaire 2014-2019 en l'absence d'une collègue, j'ai interrogé la pertinence de la dissuasion nucléaire. L'occasion de faire avancer la question de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires, dossier sur lequel un de mes précédents rapports avait pointé la mauvaise application de la loi.

Le CIVEN (Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires) a obtenu le statut d'autorité administrative indépendante. Pour garantir son indépendance, sa composition a été modifiée. Pour faire sauter le verrou du modèle statistique mal conçu qui donne droit à l'indemnisation, il a fallu attendre 2017 pour que l'exécutif se rallie à nos préconisations.

Ma réflexion a porté également sur la place des femmes dans les opérations extérieures et le déroulement de carrière, la vocation militaire et la formation à travers un rapport.

Notre Dame des Landes : empêcher un projet inutile !

Opposée au projet d'un nouvel aéroport à Notre Dame des Landes, je me suis rendue à trois reprises sur place pour apporter mon soutien aux opposant-e-s. Cette opposition doit rester pacifique et se faire dans le respect de l'opinion de chacun, sans aucune violence.

Alors que partout fleurissent des grands projets inutiles, accaparant terres agricoles et zones humides, augmentant la pression foncière et mettant à mal notre biodiversité si précieuse, nous devons nous mobiliser contre cette tendance. Attentive à cette question, j'ai posé une question écrite à la ministre de l'Ecologie relative à la qualité et l'interprétation des études menées sur l'ensemble des espèces protégées dans le cadre du projet d'aéroport. Avant d'envisager les mesures compensatoires, la sauvegarde de la biodiversité est essentielle. J'ai interpellé le ministre délégué chargé des Transports lors d'une séance de questions d'actualité pour signaler une fois de plus notre désaccord sur ce projet et soulever les problèmes de forme.

La France, pays hôte de la COP 21 n'a pas besoin d'un nouvel aéroport. Celui de Nantes, loin d'être surchargé, peut faire l'objet de réaménagements, permettant son développement et ainsi, la venue de nouvelles compagnies et de voyageurs.

Nicolas Hulot, ministre de la Transition énergétique et solidaire, représente un nouvel espoir. Nous partageons les mêmes combats ; j'ai confiance en sa détermination pour faire bouger les lignes. Je salue la nomination par le Gouvernement de trois médiateur-trices sur cette question. Je forme le vœu qu'une sortie pacifique de l'impasse puisse être trouvée rapidement.

TRANSPARENCE

POUR UNE DÉONTOLOGIE EFFECTIVE DES AGENTS PUBLICS

Début 2016, le Sénat a examiné le projet de loi sur la déontologie, les droits et les obligations des fonctionnaires. Si le Groupe écologiste a partagé la volonté du Gouvernement de réaffirmer les valeurs qui guident l'action publique, de clarifier les règles et d'adopter une approche déontologique renforcée, il s'est aussi soucie de son effectivité.

C'est pourquoi, j'ai insisté dans l'hémicycle sur la nécessité d'inscrire ces ambitions dans une véritable transformation de la culture administrative.

Pour ce faire, valeurs et nouvelles procédures doivent

être intériorisées par les fonctionnaires grâce à la formation initiale et continue. Si cette formation représente un coût, elle est indispensable pour prévenir les conflits d'intérêt.

L'intervention tardive des décrets d'application de la loi dite Blandin sur l'indépendance de l'expertise en matière de santé et d'environnement et la protection des lanceurs d'alerte a accru notre vigilance sur la question de l'effectivité. Ainsi, je n'ai eu de cesse de rappeler l'importance des décrets d'application pour que ce texte relatif à la fonction publique ne se limite pas à une simple déclaration d'intention.

LUTTER EFFICACEMENT CONTRE L'ÉVASION FISCALE !

L'évasion fiscale représente des sommes considérables, de l'ordre de 60 à 80 milliards d'euros par an pour la France. Cela correspond à peu près au montant du déficit public.

Aussi profite-t-elle essentiellement aux citoyen-ne-s les plus fortunés et aux grandes entreprises transnationales. Cela renforce les inégalités et crée un sentiment d'injustice fiscale contraire au droit fondamental qui place les citoyens à égalité devant l'impôt. L'évasion fiscale est donc une question majeure pour la société et pour la démocratie.

En tant que vice-présidente de la Commission d'enquête sénatoriale « Évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales », j'ai participé pendant cinq mois à des auditions d'expert-e-s et à des déplacements. Un rapport dressant un diagnostic suivi d'une soixantaine de propositions a été ensuite adopté en juillet 2012.

Le consentement à l'impôt baisse, il faut donc que les grandes entreprises - dont les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) - qui font des profits en France, payent des impôts.

CIRCONSCRIPTION

UNE ACTION DE TERRAIN EN MAINE-ET-LOIRE

Notre circonscription s'étend à l'ensemble du Maine-et-Loire. J'ai souhaité me déplacer dans tout le département, en milieu urbain, péri-urbain et rural afin de prendre en compte les spécificités de chaque bassin de vie. Tout au long du mandat, j'ai donc pu rencontrer élu-e-s, acteurs institutionnels, économiques, associatifs et culturels.

Ces rencontres, toujours passionnantes, m'ont permis de découvrir des actions locales, mises en place aux niveaux communal et intercommunal, mais aussi d'apporter mon appui en cas de besoin. Ainsi, la question de la réforme territoriale a souvent été évoquée lors de mes rencontres avec les maires et président-e-s de communautés de communes. Sur ce sujet, parfois clivant, j'ai eu un rôle de relai pour expliquer la volonté du législateur, notamment via la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

Ces rencontres furent également l'occasion de diffuser les bonnes pratiques. L'épicerie solidaire de Rablay-sur-Layon en est un bon exemple. Suite



Septembre 2014 : Echanges autour des vignes cultivées par l'association d'insertion « Initiative Emploi service » à Rablay-sur-Layon

à une enquête auprès des habitant-e-s et à la mise à disposition d'un local par la mairie, l'épicerie a vu le jour. Elle a permis la création d'emplois et a favorisé la consommation de produits locaux, de saison, le plus souvent issus de l'agriculture biologique. Bien plus qu'une épicerie, elle constitue aujourd'hui un lieu de vie et d'échanges comme le dimanche matin, moment fort où l'on vient partager un café offert par les bénévoles. J'ai cité cet exemple aux communes tentées par l'expérience, et permis la réalisation d'un web-doc sur le sujet. Aller voir ce qui a déjà été fait, c'est capitaliser sur ce qui fonctionne, mais aussi sur ce qui ne fonctionne pas et ainsi éviter les erreurs.

La permanence parlementaire



J'ai choisi d'installer ma permanence parlementaire à Angers, rue Châteaugontier. Durant six années, j'ai souhaité en faire un lieu de travail, d'accueil, de rencontres, d'échanges et d'expositions.

La permanence a ainsi accueilli les bureaux de mes collaboratrices et collaborateurs qui se sont succédés en circonscription : Yoann Hendryckx, Isabelle Cassereau, Hélène Bieri et Emmy Bouchaud. Mes autres collaboratrices et collaborateurs, Marie Toussaint, Pierre Beaumert et Zahra Aitzegagh, étaient basés au Sénat. Je les remercie toutes et tous de leur travail, de leur investissement et leur énergie.

La permanence a accueilli mes rendez-vous avec les différent-

e-s acteurs-trices de la vie locale. Ainsi, représentant-e-s institutionnel-le-s, élu-e-s, chef-fe-s d'entreprises, syndicats, associations et citoyen-ne-s ont pu y exposer leurs projets et les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Très attachée à la culture, d'une part, et à l'idée d'un lieu ouvert, d'autre part, j'ai proposé à des artistes de présenter leurs œuvres à la permanence. Ainsi, photographies, lithogravures et dessins ont été exposés pour notre plus grand plaisir.

Enfin, je remercie chaleureusement Maryline Lehée qui, en plus de son appui aux tâches administratives, nous a permis de travailler dans de belles conditions.

Novembre 2015 :
À la découverte de la
Ressourcerie des biscottes
et de l'établi, basés aux
Ponts-de-Cé



DES PROJETS ESSENTIELS À NOTRE TERRITOIRE

“ Si je suis opposée au principe de la réserve parlementaire, j'ai choisi de l'utiliser sur la base de critères transparents ”

La réserve parlementaire, dont nous combattons le principe, désormais appelée dotation d'action parlementaire, est la faculté pour les député-e-s et sénateurs-trices, de « flécher » une somme d'argent à des associations ou des collectivités locales, dans la limite d'une enveloppe prédéfinie. Cette aide ponctuelle est attribuée pour un projet spécifique, présenté par la collectivité ou l'association en amont, le plus souvent lors d'une rencontre sur le terrain ou à ma permanence. L'argent distribué n'est, en aucun cas, celui des parlementaires. Il est celui des Français-e-s.

Nombreuses sont les associations et collectivités qui sont venues, tout au long de mon mandat, me présenter leurs projets, tous plus prometteurs les uns que les autres. Il faut alors sélectionner, et parfois refuser, ce qui n'est pas facile.

Pour arbitrer, j'ai toujours pris en compte la nature du projet : celui-ci doit revêtir un caractère social, écologique ou éducatif. Je suis également attentive à son aspect innovant. D'autre part, j'ai orienté mon soutien principalement vers les associations. En effet, celles-ci voient leurs subventions baisser drastiquement, mettant parfois en péril leur action essentielle dans le département. Mon soutien a ainsi permis de pérenniser leurs actions, diverses et complémentaires.

Nombreux et variés sont les projets ainsi subventionnés. Leur liste intégrale figure sur mon site internet. La carte ci-contre schématise les aires géographiques d'intervention des associations aidées ainsi que les collectivités locales soutenues.

Certains projets m'ont, il est vrai, particulièrement tenu à cœur. Ils ont bénéficié d'un accompagnement accru, notamment en fonction des besoins. Pour certains, le projet était précis et déjà clairement défini, d'autres étaient à la recherche d'appui méthodologique.

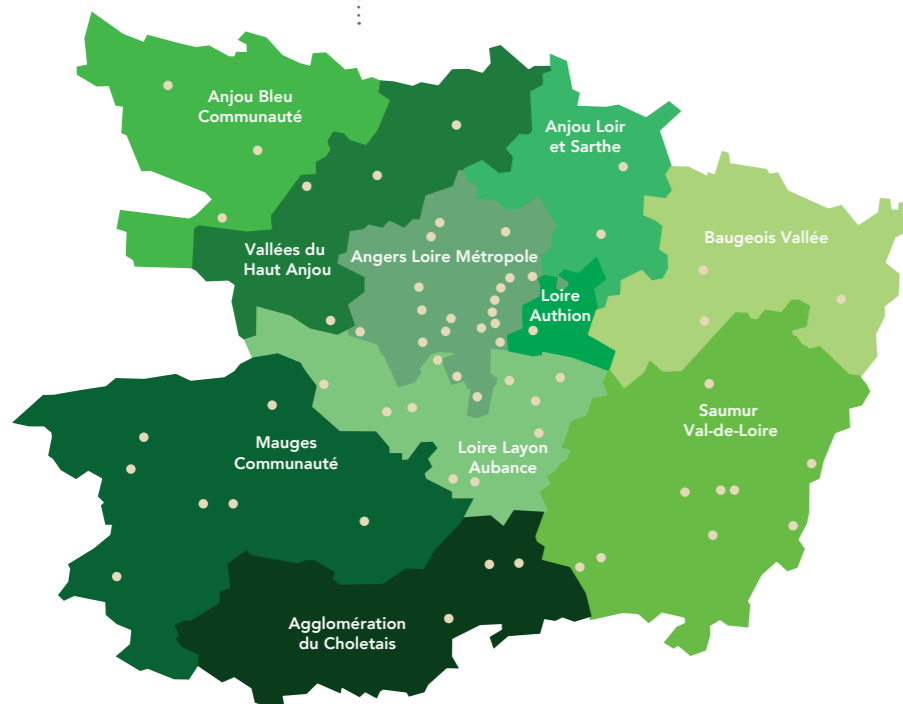
C'est par exemple ce qui a eu lieu pour le Secours Catholique, avec lequel nous avons co-construit un projet de logement de familles Roms sans domicile. Aujourd'hui, grâce à l'accompagnement social essentiel de bénévoles motivés, plusieurs familles sont logées et travaillent. Les enfants sont tous scolarisés.

A l'inverse, lorsque j'ai été contactée par le Foyer socio-éducatif du collège Honoré de Balzac de Saumur, le projet était clair : l'objectif était d'emmener des élèves d'une classe SEGPA en voyage à Verdun dans le cadre des 100 ans du début de la Première Guerre mondiale.

Les rencontres sont variées, les ambitions différentes, l'accompagnement variable. Mais pour tous ces soutiens, mon objectif était de faire vivre un projet qui a permis, à son échelle, d'enrichir culturellement notre territoire.

J'ai fait le choix d'utiliser cette possibilité, tout en mettant en place des règles :

- rencontre des porteuses de projets
- définition de critères précis d'attribution des subventions
- publication sur mon site internet de la procédure de demande, et des projets soutenus les années précédentes
- suivi du bon déroulement de la demande
- suivi des projets réalisés



Légende

● Collectivité territoriale ou association ayant bénéficié de la réserve parlementaire

EN CHIFFRES

197

Projets émanant de collectivités ou d'associations ont été soutenus financièrement depuis le début de mon mandat

8

Familles Roms, c'est-à-dire 30 personnes, ont pu bénéficier d'un logement loué dans le cadre d'un projet co-construit avec le Secours Catholique

19

Elèves du collège de la Venaiserie sont partis au Vietnam dans le cadre d'un échange avec leurs correspondant-e-s grâce au dynamisme des personnels éducatifs



Issue de la société civile, je ne ferai qu'un mandat, comme je l'ai promis lors de mon élection

”

POUR UNE DÉMOCRATIE PLUS RÉPRÉSENTATIVE ET VERTUEUSE

La défiance envers les institutions politiques et administratives n'a jamais été aussi importante. Elu-e-s et élites font l'objet de nombreuses critiques. Entre soi, déconnexion de la réalité, insuffisance de représentation de notre société, les griefs ne manquent pas. La séquence électorale qui vient de se dérouler vient de nous le démontrer.

Un taux d'abstention historique et une volonté nette de renouvellement marquent les récentes élections. Il y a urgence à agir car l'avenir de notre démocratie est en jeu ! C'est pourquoi j'ai entendu consacrer la fin de mon travail parlementaire à cette question.

Il est nécessaire de limiter dans le temps l'exercice d'un mandat. La présence d'élue-s expérimenté-e-s est certes intéressante. Toutefois, le cumul des mandats constitue un frein au changement et favorise la reproduction à l'identique des élu-e-s.

Dans le prolongement logique de la loi mettant fin au cumul entre un mandat de parlementaire et une fonction exécutive locale, j'ai déposé une proposition de loi constitutionnelle limitant à deux le nombre de mandats du même type. L'adoption de ce texte contribuerait à faire de la place aux femmes, aux jeunes et à la diversité dans son ensemble, tout en favorisant la rotation démocratique.

Je milite également pour la création d'un véritable statut de l'élue. Si les élu-e-s doivent s'investir pleinement dans l'exercice de leurs mandats, il convient de leur donner les moyens de le faire dans des conditions optimales. La formation est ainsi essentielle, pendant le mandat, mais également pour leur permettre de se réinsérer ensuite dans le monde du travail. Un statut ambitieux favorisera l'investissement de celles et ceux qui, parfois, ont peur de s'engager, doutant, par exemple, de leurs compétences ou de disposer du temps suffisant. Ainsi, les élu-e-s pourront être plus représentatifs de notre société, notamment avec la féminisation et la diminution de leur moyenne d'âge.

Si les énarques sont de plus en plus critiqués par les citoyens, ils n'en demeurent pas moins indispensables pour mener les politiques publiques qui leur sont confiées. Une réforme de leur formation apparaît indispensable. Elle doit être davantage axée sur les relations humaines (management, gestion des conflits) et offrir des stages dans des milieux plus variés. Il apparaît surtout primordial d'ancrer l'ENA à l'Université. Nos élites doivent s'initier à la recherche, mais aussi se confronter aux sciences et aux nouvelles technologies. Pour défendre cette idée, j'ai déposé une proposition de résolution invitant le

Gouvernement à rapprocher ces deux institutions.

Si des transformations internes sont souhaitables, après six ans passés au Sénat, je reste convaincue de l'importance de la Chambre Haute au sein de notre démocratie. Je m'attache à expliquer aux citoyen-ne-s de demain l'utilité du travail sénatorial. Ainsi, tout au long de mon mandat, je suis intervenue en ce sens dans les collèges, les lycées et les universités pour répondre aux questions nombreuses des jeunes. J'ai également proposé à des groupes scolaires, d'élue-s ou d'associations de venir visiter le Palais du Luxembourg. Ces visites permettent de mieux rendre compte du travail parlementaire et du fonctionnement de l'institution à des publics très variés. C'est aussi l'occasion de susciter des vocations chez certain-e-s.

L'utilité des parlementaires n'est plus à démontrer : ils construisent les politiques publiques et disposent de moyens d'action pour contrôler le Gouvernement. C'est pourquoi toutes les idées, notamment les propositions écologistes, doivent être représentées dans nos institutions. En pesant en leur sein, nous pourrions mieux les faire évoluer, notamment via le droit d'initiative parlementaire.

Depuis longtemps, je plaide pour une élection de l'Assemblée nationale à la proportionnelle. Ce mode de scrutin permettrait de donner une photographie plus réaliste de la société. Il favoriserait également la représentation des « petites » formations, pourtant soutenues par de nombreux-euses électeurs-trices.

Enfin, je milite pour une démocratie davantage coopérative qui sera rendue possible lorsqu'on réalisera que l'apprentissage démocratique commence dès l'école maternelle et pas à dix-huit ans !

Il importe de créer davantage d'espaces de dialogue avec les citoyen-ne-s tout en repensant l'exercice politique. Ces principes ont guidé mon mandat, durant ces six années riches et intenses au Sénat.

EN CHIFFRES

5

Visites au Palais du Luxembourg organisées en moyenne par session parlementaire. J'ai eu à cœur de recevoir ainsi un public curieux de découvrir notre institution

45

Auditions organisées et 150 personnes entendues pour la Mission d'information « Décider en 2017 : le temps d'une démocratie coopérative » dont j'étais membre

EN CHIFFRES

15

Colloques au Sénat sous mon marrainage durant le mandat. L'occasion d'ouvrir le dialogue entre société civile, parlementaires et spécialistes du sujet

Le mandat en chiffres

15 RAPPORTS PUBLIÉS

4 législatifs



11 d'information

72 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

3 cribles thématiques



10 d'actualité



59 écrites



30 → 9



EPCI

Réduction du nombre d'EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) au 1/1/2017 en Maine et Loire suite à la loi NOTRe

34



CAUSERIES ET CONFÉRENCES

tout au long de mon mandat, sur des thèmes divers :

- Sport et développement durable
- Habitat participatif
- Accès aux documents administratifs
- Rôle des conseillères départementales et place des femmes en politique
- Fin de vie
- Spectacle vivant
- Spoliations des œuvres d'art par les nazis
- Végétal
- Evasion fiscale
- Temps d'activités périscolaires
- Décrochage scolaire
- Présentation du travail sénatorial dans les universités et établissements scolaires

4



TEXTES DE LOIS

déposés, dont un examiné en séance publique

5



EXPOSITIONS

à la permanence parlementaire. Ces expositions ont mis en valeur artistes et photographes locaux dans notre lieu de travail et de vie

7



COLLABORATRICES & COLLABORATEURS

parlementaires m'ont épaulée tout au long de mon mandat : Yohann Hendryckx, Marie Toussaint, Pierre Beaumert (mi-temps), Isabelle Cassereau (mi-temps), Zahra Aitzegagh, Hélène Bieri et Emmy Bouchaud (mi-temps). Ils se sont succédés au fil du mandat, à raison de deux postes et demi par équipe

5

GROUPES D'AMITIÉ AU SÉNAT



France / Allemagne



France / Vietnam



France / Sri-Lanka



France / Roumanie



France / Canada